

# Latin

## Série Lettres et arts - spécialité Lettres classiques

### Écrit

Pour la session 2015 du concours, le jury a corrigé 100 copies, soit douze de moins que l'année précédente. La meilleure copie a obtenu 20/20, les moins bonnes 3,5/20. La moyenne, qui s'établit à 10,78, est, à peu de choses près, la même que celle de la session 2014 (10,74).

Le texte choisi par le jury était un extrait des *Astronomica* de Manilius, auteur sans doute peu connu des candidats, mais parfaitement classique. En outre, le sujet du passage, clairement explicité dans le titre (« Les progrès du génie humain »), ne laissait guère de place à la surprise. La progression chronologique du texte, relativement évidente, a d'ailleurs été très bien comprise dans l'ensemble. Manilius s'appuie ici sur des considérations d'anthropologie historique connues et répandues ; la question du développement des arts et des techniques à l'origine de la civilisation avait été traitée également par Lucrèce ou Virgile, pour ne citer que les textes les plus célèbres. C'est dire qu'il n'y avait rien, qu'il s'agisse de la langue de Manilius ou du sujet, qui soit susceptible de dérouter les candidats. Toutefois, les traductions fantaisistes de nombreuses copies laissent entendre le contraire. Le jury tient à rappeler que les candidats doivent se préparer à la traduction de textes poétiques et en particulier s'aider de la scansion pour comprendre certaines constructions. Ici, il s'agissait sans surprise d'hexamètres dactyliques, et l'application à bon escient des notions minimales de versification aurait permis d'éviter nombre de contresens : au vers 7, par exemple, le « a » final de l'adjectif *longa* est nécessairement bref, ce qui interdisait de l'interpréter comme un ablatif... En outre, quand bien même l'auteur aurait été un parfait inconnu, les candidats disposaient lors de l'épreuve d'outils permettant de le situer. Il suffisait de consulter les premières pages du dictionnaire de F. Gaffiot, qui propose une liste des auteurs latins et de leurs œuvres accompagnée de quelques informations biographiques minimales : Manilius y est clairement présenté comme un « poète et astrologue du siècle d'Auguste ». La lecture de cette indication aurait évité aux candidats de faire le choix de sens ou de constructions attestés uniquement à partir de l'Antiquité tardive (à l'exemple de la traduction de *colonis*, au vers 2, comme un adjectif). En ce qui concerne le lexique, le jury a également pu faire le désagréable constat d'une méconnaissance fréquente du vocabulaire le plus courant. Le cas le plus significatif a été celui de *corda* (v. 7), que la moitié des copies a fait venir d'autres termes que de *cor*, *cordis*. Pour éviter ces écueils, nous ne saurions trop conseiller aux candidats de lire du latin et de fréquenter assidûment les textes littéraires, tant de prose que de poésie. Enfin, il convient de rappeler que l'exercice de la version latine repose également sur la correction du français ; en particulier, les formes de passé simple malmenées voire totalement aberrantes (telles \* offra ; \*étreinta ; \*reçu ; \*receva ; \*vaincut ; \*vaincit...) doivent être impérativement proscrites.

Comme une note l'indiquait aux candidats, la première phrase est consacrée à la description de l'humanité primitive, qui ignore tout des arts et des techniques, et Manilius évoque notamment l'absence de l'agriculture et de la navigation, dont les débuts seront mentionnés plus loin, aux vers 14-16. L'ensemble ne présentait aucune difficulté syntaxique particulière, et l'emploi de *quisque* au vers 6 aux côtés d'un verbe au pluriel n'a guère posé problème. En revanche, de nombreuses confusions lexicales ont entaché la compréhension de ce passage : combien de fois le terme *colonis* (v. 2) a-t-il été traduit comme l'ablatif de *colonia*, *audebant* (v. 6) comme l'imparfait de *audire*, et même *nouisse* comme l'infinitif parfait de *nouare* ! Le jury a pu lire également des traductions faisant venir *rudibus* de *rudis*, *is* (« sous la baguette coloniale »), mais aussi de *rupes* (« sous les rochers ») et même du plus confidentiel *rudus*, employé notamment par Columelle pour désigner une terre grasse... Outre ces confusions lexicales malheureusement présentes dans maintes copies, le jury déplore la fréquence de traductions ne tenant aucun compte de la syntaxe ou de la morphologie, en particulier au v. 5 (« ni la vie océanique ni les vents ne désiraient croire aux offrandes votives » ; « ils n'osaient tenir pour vrai (*sic*) la vie dans la haute mer » ...). Est-ce en raison de la nature poétique du texte que certains candidats se sont permis des traductions plus « libres » ou « imagées », souvent même faites en dépit du bon sens ? Nous ne saurions assez répéter que la poésie latine exige une attention rigoureuse à la grammaire, et nécessite de mobiliser les mêmes connaissances morphologiques et syntaxiques que les textes de prose.

L'esprit d'invention s'est trouvé également dans les traductions de la deuxième phrase, et surtout aux endroits où le jury l'attendait le moins. Certes, plusieurs candidats ignoraient visiblement les emplois de *quisque* après un réfléchi, l'existence de relatives antéposées et du relatif indéfini *quicumque*, ou encore la valeur de l'ablatif du gérondif, autant d'éléments de syntaxe qui auraient dû être connus. Néanmoins, malgré tout, ce ne sont pas ces propositions qui ont donné lieu aux traductions les plus gênantes, mais bien le premier

vers du passage, qui pourtant ne comportait aucune difficulté particulière et pouvait presque se traduire mot à mot : *Sed cum longa dies acuit mortalia corda*. Le jury a eu la surprise de constater que seule une infime minorité des copies donnait à ce vers un sens satisfaisant. L'absence de scansion, la méconnaissance des emplois de *cum* suivi de l'indicatif, ainsi que les interprétations les plus fantaisistes de *corda* (de *chorda*, *ae*, ou de *cordus*, *a*, *um*!) se sont conjuguées pour produire des traductions incongrues, qui ne furent malheureusement pas des cas isolés. Le jury a ainsi lu trop souvent que « le long jour stimula les affaires humaines nées après terme » ou qu'il « excita les mortels avec une corde », « avec une longue ficelle », quand ce n'était pas « par la tripe »...

Par comparaison, la compréhension des vers 13 à 18 a généralement posé moins de difficultés, malgré le défaut d'analyse grammaticale, défaut encore une fois trop fréquent, qui a conduit à des traductions outrepassant le bon sens. Le jury n'a pu que s'interroger sur la nature de « la bête sauvage prompte à labourer » qui « fut habituée aux diverses jouissances » (v. 14), ou sur l'identité du « vagabond aveugle » qui « pénétra la haute mer » (*uagus in caecum penetrauit nauita pontum*, v. 15), quand il ne fit pas « pénétrer la mer dans le ciel »... Face à la récurrence de telles traductions, le jury ne peut que rappeler aux candidats la nécessité de faire preuve de la même rigueur d'analyse pour la poésie que pour la prose, et de réfléchir au sens de ce qu'ils écrivent.

Cette dernière remarque s'applique tout particulièrement au vers 19, qui a probablement été le plus malmené par les candidats (*Ne uulgata canam, linguas didicere uolucrum*). Manilius interrompt son énumération des *artes* les plus connues pour évoquer les débuts des pratiques religieuses et magiques. Certes, en raison de la présence de la conjonction *ne*, d'une forme de subjonctif à la première personne du singulier, de la deuxième désinence du parfait (*didicere* pour *didicerunt*) et d'un génitif pluriel de la troisième déclinaison, le jury pouvait s'attendre à de mauvais choix de traduction de la part de certains candidats. Néanmoins, rien ne laissait présager que de telles erreurs seraient pour ainsi dire omniprésentes, ni que les sens proposés seraient à ce point aberrants. Combien faut-il de confusions morphologiques et syntaxiques pour aboutir à des traductions du type : « le blanc n'était pas accessible », « les connaissances communes tressent un panier », ou « ils n'apprenaient pas couramment les langues du chien et de l'oiseau » ! Que signifient des phrases telles que « la vulgate immaculée n'a pas appris les langues ailées », ou « assurément les choses répandues apprennent le blanc » ? Le jury a été aussi soulagé de savoir que les hommes « apprennent à ne pas divulguer la chienne dans l'espace public »... Il faut impérativement que les candidats – faut-il le dire encore une fois ? – gardent à l'esprit que ce qu'ils écrivent doit faire sens.

Une telle mise en garde aurait permis également à certains candidats de mieux comprendre le vers 23, qui reprend les premiers mots du texte pour souligner l'importance des progrès effectués par le génie humain. De fait, la découverte des arts et des techniques est éminemment positive dans l'esprit de Manilius, et la prise en compte du sens général du passage aurait évité à plusieurs candidats de faire venir le gérondif *conando* de *cunare*, et d'écrire que l'intelligence des hommes vint à bout de toutes les difficultés « par la souillure », quand ce n'était pas « en embrenant tout » !

Les confusions de cette sorte, qui traduisent une méconnaissance complète des enjeux du texte et des codes génériques, se sont parfois révélées plus gênantes que d'autres erreurs de syntaxe, dans les copies par exemple qui n'ont pas su identifier la tmèse de *priusquam* dans la dernière phrase – tmèse dont la connaissance était pourtant attendue des candidats. Des erreurs de lecture ou la méconnaissance du lexique le plus courant ont nui également à la compréhension des deux derniers vers, où des candidats ont traduit *caelum* par « burin », ou ont confondu *usquam* avec *nusquam* (« ce qui n'est nulle part ») et *alibi* (« ce qui est ailleurs »).

En conclusion, ce texte, qui a pu surprendre certains candidats, ne comportait pas de difficulté grammaticale majeure, la structure logique était simple et le sens général du passage, attendu. Les fautes relevées ici servent à souligner non seulement la nécessité de maîtriser la morphologie et la syntaxe latines de base, mais aussi l'importance de se former à la lecture des textes littéraires, tant de prose que de poésie, qui seule permet d'acquérir le lexique courant et de donner sens aux traductions. Le jury a d'ailleurs eu le plaisir de lire plusieurs copies de candidats qui ont su se garder des erreurs ou des confusions les plus grossières et qui, visiblement habitués à fréquenter la poésie latine, ont pu rendre compte des vers de Manilius avec rigueur et élégance.

## Oral

## Série Lettres et arts

## Spécialité Lettres Classiques

Le jury a eu à entendre lors de la session 2015 dix candidats. Ce nombre témoigne de la bonne réussite à l'écrit des spécialistes de Lettres classiques, d'autant que deux admissibles supplémentaires, admis à l'ENS, ne se sont pas présentés à l'oral de l'ENS de Lyon.

Quatre candidats ont été interrogés sur le *Pro Roscio Amerino* (II, 5 – 6 ; XXIII, 64 – XXIV, 66 ; XLVI, 135 – XLVII, 138 ; LII, 150 – 152), six sur *Médée* (v. 1 – 34 ; v. 116 – 149 ; v. 252 – 284 ; v. 447 – 492 ; v. 579 – 621 ; v. 910 – 944).

Les notes attribuées (19 ; 18 ; 16 x 2 ; 15 x 2 ; 14 x 2 ; 12 ; 09) sont dans l'ensemble très satisfaisantes. Il est évident que les candidats avaient fort bien préparé les deux auteurs. Il est cependant utile de préciser à ce propos que si les œuvres mises au programme sont en cohérence avec la thématique de culture classique, le jury se réserve le droit d'interroger sur n'importe quel passage, comme ce fut le cas pour les chœurs de *Médée*, y compris ceux dont le lien avec le thème n'apparaît pas immédiatement : c'est la règle du concours.

Les erreurs de traduction constatées lors des meilleures prestations ont été essentiellement des inexactitudes ou des faux-sens. L'entretien a généralement permis de les corriger : le jury tient cependant à attirer l'attention des candidats sur les fautes de temps, évidemment dues à l'étourderie mais qu'il convient absolument d'éviter pour que la traduction soit réellement de qualité.

Ce sont donc d'une part la précision et l'élégance de la traduction, d'autre part la qualité du commentaire qui ont permis de classer les candidats. Le commentaire peut, au choix du candidat, prendre la forme d'une étude linéaire ou d'un commentaire composé. Mais le jury rappelle qu'il est indispensable, quelle que soit la méthode de commentaire choisie, de donner le plan du texte : c'est la garantie d'une explication structurée.

Le jury a aussi tenu compte dans son appréciation de la capacité des candidats à répondre aux questions posées lors de l'entretien, qu'il s'agisse d'explicitier certaines constructions difficiles ou de préciser tel ou tel point du commentaire. Il a également valorisé la clarté d'ensemble de l'exposé et les commentaires qui, prenant appui sur les connaissances acquises en cours, montraient une approche du texte personnelle et révélaient de la sensibilité à la qualité littéraire des extraits proposés.

## Spécialité Lettres modernes - Arts

Le nombre de candidats de la série Lettres et arts qui ont, lors de cette session, fait le choix du latin en option à l'oral est de 21. Ce nombre est en légère augmentation par rapport à l'an dernier (19 candidats) et la progression est constante depuis la session 2013, ce dont le jury se réjouit. Les notes obtenues vont de 05 à 20 et la moyenne de l'épreuve s'établit à 11,57, ce qui est très proche de la moyenne du concours 2014 (12,05). Six candidats ont obtenu une note égale ou supérieure à 15 ; sept candidats ont obtenu entre 10 et 14 et huit candidats une note inférieure à 10. Le niveau de l'épreuve est donc tout fait satisfaisant.

Les textes proposés, en cohérence avec la thématique de culture antique qui portait cette année sur « la famille », comptaient environ 130 mots – souvent un peu moins lorsqu'il s'agissait de textes poétiques. Ils comportaient tous un titre et un chapeau qui en précisait le contexte. Beaucoup étaient pourvus de notes explicatives pour éviter aux candidats de perdre du temps sur des formes peu connues ou des structures grammaticales difficiles.

Les candidats ont été interrogés sur les auteurs et les œuvres suivants : Apulée, *Les Métamorphoses* – Cicéron, *Les Devoirs* ; *Pour Caelius* ; *Pour Cluentius* – Cornelius Nepos, *Vie de Timoléon* ; *Vie de Dion* ; *Vie de Cimon* – Plaute, *La Marmite* ; *Mostellaria* ; *Les Ménechmes* – Sénèque, *Des bienfaits* – Suétone, *Vie du divin Auguste* ; *Vie de Tibère* ; *Vie de Néron* – Térence, *Les Adelphe*s ; *Héautontimoroumenos* – Tibulle, *Élégies* – Tite-Live, *Histoire romaine*. Les hasards du tirage au sort ont fait que les textes poétiques sont finalement assez peu représentés.

Les règles de l'épreuve sont désormais bien connues : il suffit donc d'en dire quelques mots.

- La mise en contexte du passage à expliquer est nécessairement réduite : le jury a cependant regretté qu'elle se limite dans bien des cas à une simple lecture du chapeau introductif alors même que les textes et leurs auteurs ne pouvaient pas être totalement inconnus des candidats.

- La lecture est un moment essentiel de l'épreuve : elle donne une première indication sur la compréhension générale du passage, mais le candidat ne doit pas s'étonner que le jury l'interrompe afin de conserver du temps pour la traduction et le commentaire. Il faut bien entendu développer à la lecture les initiales des prénoms romains (particulièrement nombreux cette année en raison du thème) en les déclinant ; il en est de même pour les abréviations : la précision n'est pas inutile puisque *equiti R.* – alors même qu'une note précisait que *R.* était l'abréviation de *Romanus* – a été lu, au grand dam du jury, *equiti Romanus*.
- La traduction est un moment clé de l'épreuve et, même si certains passages sont mal compris, il est toujours utile de montrer qu'ils ont fait l'objet d'une analyse. Il faut aussi dans les passages qui ne posent pas problème être le plus précis possible : il n'est pas très difficile de respecter par exemple les modes et les temps de verbes.
- La traduction conditionne évidemment le commentaire et le jury n'ignore pas que c'est là une des principales difficultés de l'épreuve : comment commenter un texte que l'on n'a pas compris ? Deux conseils sont à donner sur ce point aux candidats. Le premier est de repérer dans le texte les termes en rapport avec le thème, qui donnent au moins une indication sur la problématique du passage : le jury a été très étonné de voir des candidats négliger dans leur commentaire des termes aussi courant que *uxor, filius, dominus...* ; le second est de profiter des corrections que l'entretien permet de faire dans la traduction du texte pour réorienter, si besoin est, le commentaire.
- Enfin, si dans le temps imparti pour l'épreuve, le commentaire ne peut pas être exhaustif, il ne peut se réduire une ou deux phrases. Il est étonnant que, malgré les recommandations faites dans tous les rapports, trop peu de candidats songent pour orienter leur problématique à se demander pourquoi le jury, qui se place délibérément dans le cadre de la thématique de culture antique, a choisi de proposer tel ou tel passage.
- Les candidats savent que l'entretien permet, à partir des questions du jury, de corriger certaines erreurs ; ils doivent cependant comprendre que lorsque ces erreurs sont trop nombreuses, le jury est obligé de faire un choix, en privilégiant les questions essentielles de morphologie et de syntaxe, ce qui le conduit à laisser de côté certains points, voire à inviter le candidat à passer à une autre question si sa réponse vient trop lentement.

Le jury espère que les quelques rappels qui viennent d'être faits lui vaudront lors de la prochaine session d'entendre de plus en plus de bonnes traductions et des commentaires précis et fins, témoignant d'une bonne connaissance de la langue et de la culture latines.

## Séries Langues Vivantes et Sciences Humaines

Pour ces deux séries, les textes choisis en cohérence avec la thématique de culture antique (cette année : La famille) étaient d'une longueur approximative de 130 mots en prose et de 115 mots en poésie, longueur modulée en fonction de la difficulté du texte.

### Série Langues Vivantes

Cinq candidats se sont présentés cette année à cette épreuve, à laquelle ils ont obtenu les notes suivantes : 07 / 10 / 10 / 13 / 18. Les candidats ont tiré au sort :

Prose :

Pétrone, *Satiricon*, 3-4 : « Erreur des parents trop pressés »

Sénèque, *Consolation à Helvie*, II, 4-5 : « Il faut soigner le mal par le mal »

Tacite, *Annales*, XV, 63-64,5 : « Sénèque et Pauline »

Poésie :

Plaute, *Mercator*, 40-50 et 64-72 : « Amours de jeunesse »

Sénèque, *Phèdre*, 646b-666a « Beautés comparées d'Hippolyte et de Thésée »

### Série Sciences Humaines

Neuf candidats ont été interrogés et ont obtenu les notes suivantes : 04 / 04 / 06 / 06 / 06 / 07 / 10 / 14 / 17. Les textes tirés au sort sont les suivants :

Prose :

Sénèque, *De beneficiis*, VI, 23-24 : « Les parents contraignent les enfants pour leur bien »

Suétone, *Vie de Tibère*, VII, 1 et 3-5 : « Les mariages de Tibère »  
Tacite, *Dialogue des orateurs*, 28-29 : « Le rôle des mères »  
Tite-Live, II, 49, 2-8 : « Le départ des 306 Fabius »  
Tite-Live, XXVI, 41, 22-25 : « Au nom des Scipions »

Poésie :

Horace, *Satires*, I, 6, 70b-78a et 82b-88 : « Reconnaissance filiale »  
Sénèque, *Phèdre*, 608-627 : « Hippolyte doit prendre la place de Thésée »  
Virgile, *Géorgiques*, II, 513-532 : « Un foyer idéal ? »  
Virgile, *Enéide*, III, 154-171 : « Apparition des Pénates à Enée »

N.B. : l'orthographe adoptée dans les sujets ne distingue ni le *-i-* du *-j-* ni le *-u-* du *-v-*.

## Commentaire général

Cette année, sur les deux séries LV et SH, la moitié des candidats ayant présenté le latin ont obtenu la moyenne. Les notes les plus basses (04/06) sanctionnent des prestations très faibles : traduction incomplète ou enchaînant les contresens, incapacité du candidat à identifier et à corriger des erreurs grossières, et/ou grave méconnaissance de la littérature latine ou de la culture gréco-romaine. Ne pas savoir que Phèdre n'est pas veuve de Thésée et qu'elle est amoureuse d'Hippolyte est par exemple une erreur difficilement admissible. En revanche, une prestation qui révèle précision et finesse dans la compréhension linguistique comme dans l'analyse littéraire, même si elle comporte quelques inexactitudes de détail, permet d'obtenir une excellente note.

Une bonne gestion du temps est essentielle dans cette épreuve : le candidat doit veiller, en particulier, à ne pas traduire trop lentement le texte de façon à garder du temps non seulement pour le commentaire mais aussi pour l'entretien, qui peut lui permettre de corriger ses fautes.

La mobilisation par les candidats des connaissances acquises dans le cadre du programme de culture antique reste parfois insuffisante. Peut-être faudrait-il conseiller aux candidats de se demander avant tout autre élément de commentaire pourquoi le jury, en s'adaptant au programme, a choisi le texte qui lui est soumis, et les encourager à relever et à définir les termes-clefs liés à la question au programme (*domus, familia, gens, nomen, mater, uxor*, etc.).

Notons que la majorité des candidats maîtrisent les codes de l'exercice, mais il n'est peut-être pas inutile d'en rappeler la structure habituelle : 1) brève situation du passage par quelques remarques attestant la connaissance de l'auteur et de l'œuvre, 2) lecture, 3) traduction, 4) introduction au commentaire, comportant le plan du passage, la problématique du commentaire et son plan, 5) un commentaire thématique ou linéaire bien structuré, s'appuyant à la fois sur le détail du texte traduit et sur des connaissances historiques, littéraires et culturelles complémentaires, 6) une brève conclusion. S'il adopte ce plan, le candidat n'a pas besoin de commenter le fait qu'il passe d'une partie à l'autre. Le jury écoute l'ensemble de la prestation avant de passer à l'entretien et à la reprise.

La lecture doit être dynamique et fluide, afin de montrer au jury que le candidat est familier des mots qu'il énonce et qu'il les comprend, en donnant à la phrase un rythme qui fait sens. En poésie, le candidat peut ou non faire les élisions ; en prose on attend (cas de figure qui ne s'est pas présenté cette année) qu'il développe les initiales des prénoms, en les accordant au cas voulu par le contexte, ainsi que toutes les autres abréviations usuelles. Pour gagner du temps, une fois vérifiée la compétence du candidat, le jury peut l'inviter à interrompre sa lecture.

La traduction est le temps fort de l'épreuve, car de sa réussite découle aussi celle du commentaire. On aimerait qu'elle soit aussi exacte qu'élégante, mais le jury apprécie déjà une traduction précise et correcte.

Le commentaire ne peut pas être exhaustif, mais il doit être structuré et équilibré. Tout en inscrivant leur analyse dans le cadre de la question au programme, les candidats doivent développer une analyse littéraire précise du passage.

Le dernier temps de l'épreuve, l'entretien, est enfin un moment déterminant. En interrogeant le candidat sur sa traduction, le jury vérifie si les erreurs commises l'ont été par ignorance ou par étourderie ponctuelle. Il faut donc rester très concentré et ne pas avoir peur de ces questions qui sont bienveillantes et n'ont pour but que de mettre le candidat sur la voie d'une rectification ou de lui permettre d'approfondir un propos déjà satisfaisant.